

ieuse ne met sa vie en danger. Une mitraille a déchiré le bras gauche de M. de La Maisonneuve, qui n'a point quitté pour cela le pont, non plus que son capitaine, son lieutenant et son jeune camarade, le garde-marine de La Croix, dont la main gauche a été fracassée d'un éclat de bois. Le reste de l'appel fait connaître que sept matelots ou soldats sont morts, et que vingt cinq hommes ont été blessés plus ou moins grièvement.

Un tiers de l'équipage a donc été atteint par l'ennemi dans cette lutte héroïque, où personne ne s'est épargné, où pas un cœur n'a faibli, où la dette de chaque citoyen à la patrie a été si généreusement payée ! Quelles récompenses pourront acquitter le pays envers ces marins intrépides ? Les récompenses, on n'y songe guère pour le moment. Que donnerait-on à chacun de ces hommes, qui valût un bon repas et quatre heures d'un sommeil réparateur.

Le repas est distribué : du pain, de la bière et une goutte d'eau-de-vie ensuite ; voilà ce que le commis offre à ces héros défaillassans ; car le cuisinier n'a pas allumé de feu sous sa chaudière pour faire cuire des rations de viande. Il avait bien autre chose à faire vraiment pendant le combat ! N'était-il pas pourvoyeur d'une pièce de batterie ? et lorsque sa pièce a été démontée, n'a-t-il pas pris un mousquet ?

Quant au sommeil, il n'est permis qu'aux blessés, à ceux qui ne peuvent aider à rétablir la frégate qu'il faut remettre en état de faire voile. C'est à dégager d'abord les manœuvres coupées, à changer les vergues et les voiles, à passer les mâts de hune et de perroquet de rechange qu'on travaille d'abord. Les vents sont toujours de la partie de l'ouest, et l'on fait vent-arrière sous la misaine, le petit hunier et le perroquet de fougue. Le grand mât est si fortement endommagé qu'on n'ose déployer aucune des voiles qu'il doit porter. On cherche à l'épaver par des haubans, par des palans solides, et par des étais supplémentaires ; mais le vent augmente, la mer grossit, la frégate tangue violemment, et le 29 novembre au matin, le grand mât tombe, non sans endommager le bâtiment dont il bat bientôt le flanc comme un bélier. Les haches font promptement leur office ; on coupe tout ce qui retient le tronçon, dont on se débarrasse bientôt, après l'avoir complètement dépouillé de ses agrès, ce qui ne se fait pas sans difficultés, la mer creusant déjà beaucoup et la chaloupe ayant de la peine à se tenir dans une bonne position à côté du mât brisé.

Un mât de hune est entré sur la partie du grand mât qui dépasse le pont de la frégate ; un hunier se hisse en guise de grand voile, et les choses ainsi organisées, le vent soufflant avec force de l'ouest-nord-ouest, la *Bouffonne* mouille le 30 décembre aux rades de La Rochelle.

C'est de là que M. La Roche de Vezansay adresse à M. de Pontchartrain une courte relation, en quelques lignes modestes, de la brillante affaire que nous venons de raconter. Cette lettre, écrite dans le français et avec l'orthographe d'un gentilhomme de cette époque, contient les paragraphes suivans, qu'on sera certainement bien aise de lire :

«... Le combat fut fort opiniâtre jusques au soleil couché et je fus obligé de me battre basbord et tribord pendant trois horloges, ayant les six vaisseaux tout à la fois à combattre. Les ennemis voiaints que mon feu ne diminuait point, estant plus fort à la fin qu'au commencement, cela les rebuta, et les obligea de m'abandonner après avoir tanté plusieurs fois de m'aborder, mais n'ayant jamais osé à cause du grand feu de ma mousqueterie.»

Les héros de Mazagran comprendront tout le dramatique de cette situation et toute l'éloquence du récit si naïf d'une grande action ! M. La Roche ajoute un peu plus bas, après avoir énuméré les blessures de ses officiers :

« Je puis vous assurer qu'ils n'ont pas seulement fait comme des officiers, mais, comme des Césars quoique fort blessé n'en ayant donné rien à connaître qu'à la fin du combat, ayant toujours agi avec la même vigueur et bravoure.»

Nous ne savons quelle réponse M. de Pontchartrain fit à cette lettre. Le registre des ordres du roi pour l'année 1691 ne porte aucune mention d'une dépêche adressée au capitaine de la *Bouffonne* pour le féliciter sur sa bonne conduite. Il est probable que le roi le fit remercier ; c'était l'usage.

Mais quelque récompense vint-elle témoigner de la satisfaction de Louis XIV ? Aucune, au moins dans le présent. Au mois de novembre, on changeait les états-majors des garnes-côtes ; on suivit la coutume, et la *Bouffonne* passa des mains de M. La Roche de Vezansay à celles de M. de La Roche du Vigier. Un congé de trois mois fut accordé à M. de Vezansay quand il eut remis la frégate à son successeur. Ce fut seulement en 1696 que M. de La Roche de Vezansay obtint le grade de capitaine de frégate légère. La même année, son lieutenant, M. de La Main-Ferme, passa de l'état des enseignes, où il était depuis 1686, sur celui des lieutenans de vaisseaux.....

Et l'on se plaint aujourd'hui ! qui donc a le droit de se plaindre s'il se compare à ces braves officiers du 17^e. siècle ?

L'histoire, qui n'a pas les mêmes raisons que pouvait avoir la cour pour oublier M. de Vezansay, l'histoire fut cependant cruelle comme le ministre. Le combat de la *Bouffonne* n'est mentionné nulle part.

Jean-Bart avait accaparé toute la gloire. Il semble que les historiens auraient eu honte de raconter, à la date de 1694, un fait maritime qui eût mis en lumière un autre nom que celui du héros dunkerquois. Et cependant cette fière résistance d'une frégate légère de 26 petits canons, contre six vaisseaux, dont le plus faible était plus fort qu'elle en artillerie et en équipage ; cette lutte acharnée, qui dura pendant six heures, et dont le résultat est l'abandon forcé que font les assaillans du brave petit navire investi de toutes parts ; cette

noble résolution de se présenter à l'ennemi quand la fuite est possible, tout cela était digne de Jean-Bart !

Les tablettes de l'histoire sont-elles donc si étroites, que l'impartialité ne puisse enregistrer que certains faits brillans, certains noms heureux ?

La ville, qui luttait quelquefois contre la cour, ne fut cependant pas plus juste. Si, dans quelques cercles, on parla de M. de Vezansay et de la *Bouffonne*, les gazettes gardèrent un silence absolu. Le *Mercur de France*, le *Mercur historique*, les *Lettres historiques*, la *Gazette de France*, ne crurent pas devoir consacrer une de leurs pages, où tant d'anecdotes de ruelles trouvaient place chaque mois, au récit d'un fait honorable pour quatre gentilshommes, pour cent matelots français, pour le pavillon du roi !

Nous sommes heureux d'avoir pu réparer une des injustices de la renommée. Nous espérons bien que ce ne sera pas la dernière fois que nous rendrons un service de cette nature à quelque brave marin oublié par l'histoire, noble dame, un peu bien exclusive parfois.

A. JAL,
Historiographe de la marine.

FIN.

A VENDRE A CE BUREAU
PETIT ABRÉGE DE GEOGRAPHIE. D'HISTOIRE DU CANADA
suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1^{ère}. édition.
Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE
PETIT MANUEL
DE

PARCÉTIQUE D'ÉPIPHANIE

du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE.

Etablie dans l'Eglise cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur de prévenir Messieurs les Ecclésiastiques qu'il a amené de France un assortiment d'ORNEMENTS pour Eglise qu'ils pourront voir chez J. D. BERNARD, écr., rue St. Paul, consistant en :

Chandeliers d'autel et Croix assorties, Chandeliers d'accolytes pour bancs d'œuvre et Croix.

Flambeaux et girandoles pour saluts du St. Sacrement, argentés et dorés.

Encensoirs et Navettes argentés et en argent ; Ciboires, Calices et Ostensoirs de diverses grandeurs, en argent et argent doré ; d'autres avec pieds et tiges en bronze doré et argenté.

Des Croix de procession de diverses grandeurs, argentées et rayons dorés ; des Bénitiers et Goupillons argentés, des Lampes pour églises.

Des Burettes en argent et argent doré, avec les plateaux assortis en argent ou en bronze ; des Boîtes aux Saintes-Huiles en argent, des Couronnes pour Ostensoirs dorées, etc., etc., etc.

Sous peu de jours un très riche assortiment de chasubles, galons or fin et brodées, des aubes en batiste avec broderies très riches, des surplis pareils des étoles pastorales riches et autres effets qui seront remis à Messieurs les Ecclésiastiques à des prix très modérés. Les envois seront faits sur la demande et désignation.

Montréal, le 23 juin 1843.

F. DE MONTRAVEL.

EXERCICE TRÈS DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE
THAUMATURGE

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS GARDY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différens Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au dessous, 1^{re} insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 2s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1^{re} insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P^{TR}E. DE B^YÈCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.